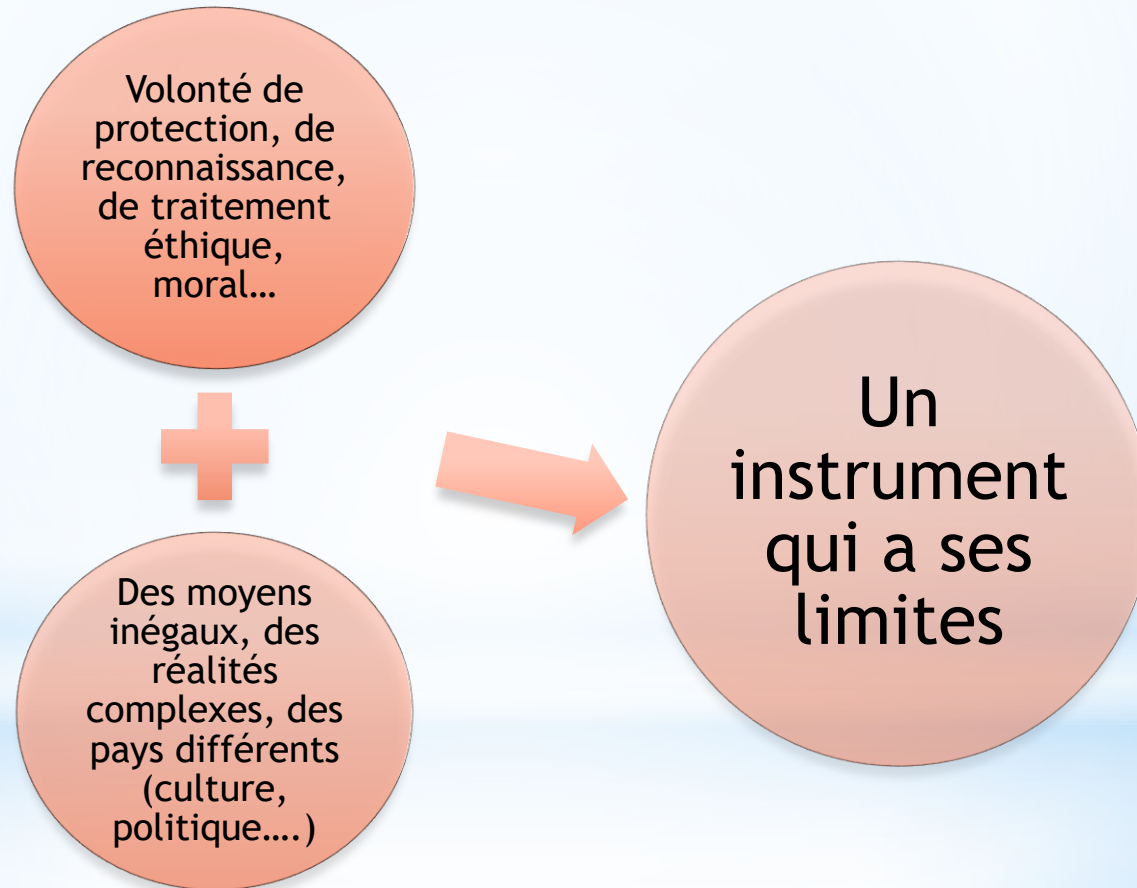


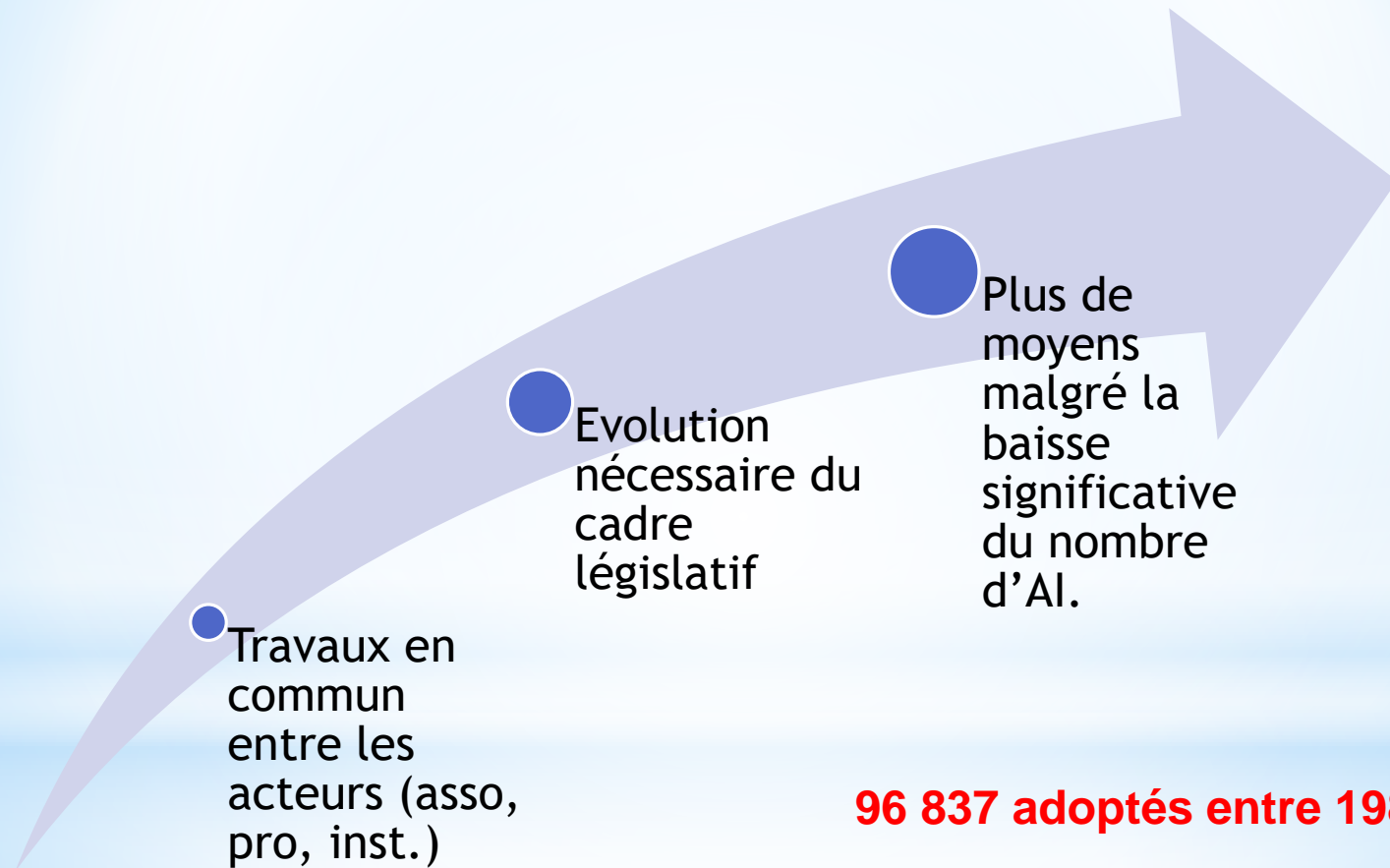


La mise en œuvre de la Convention de la Haye 1993 : constats et perspectives proposés par la Voix des Adoptés

Des objectifs louables, une réalité plus nuancée, des conséquences contrastées



Une volonté des acteurs d'aller plus loin?



96 837 adoptés entre 1980 et 2016

La post-adoption: améliorer les pratiques

Accompagnement

- Un parcours apprécié dans sa globalité (adopté enfant, ado, adulte)
- Un soutien identifié et connu des personnes adoptées

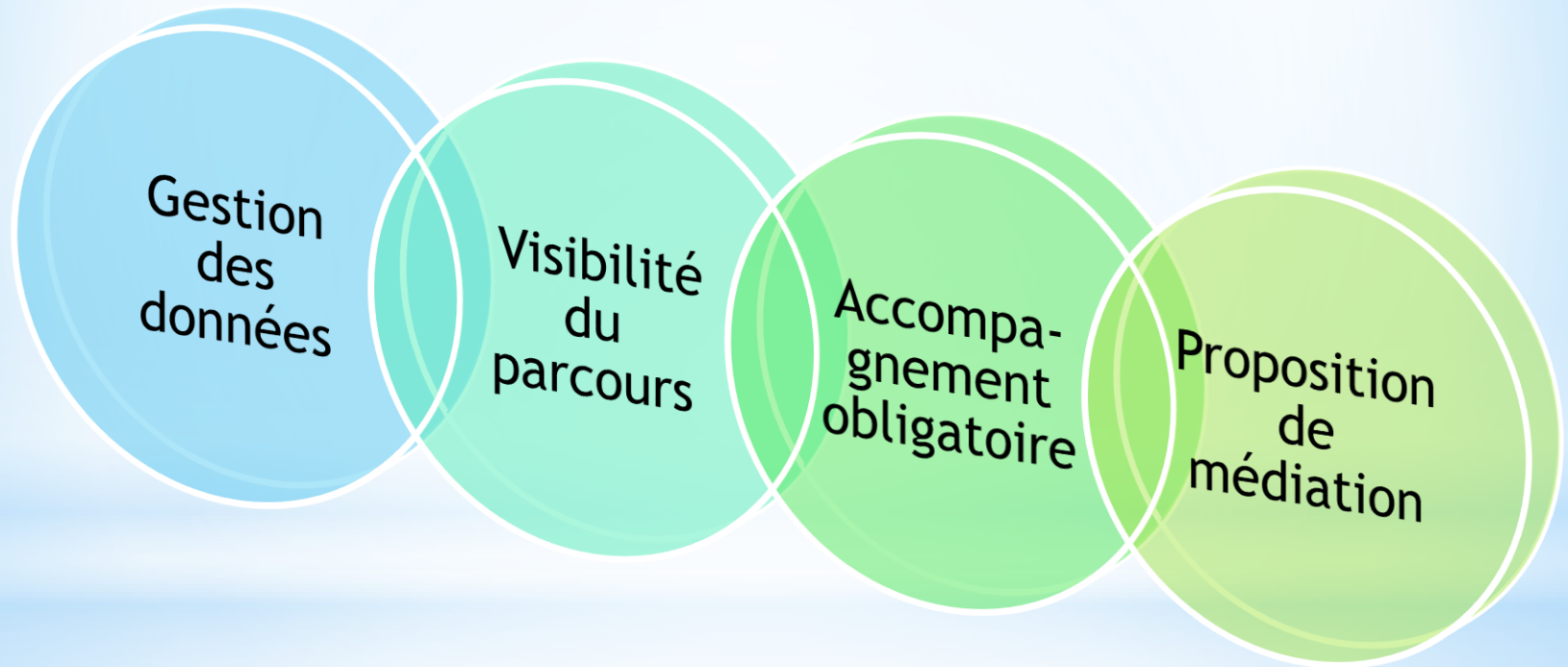
Prise en charge

- Une politique publique de prise en charge dans l'intérêt des personnes adoptées et dans le contexte actuel (réseaux sociaux, regard de la société, adoption homoparentale...)

Structures et professionnels

- Des structures dédiées
- Des professionnels formés et sensibilisés

La recherche des origines : une nécessité de coopération pérenne entre les deux pays



Les cas de dérives: ne fermons plus les yeux



Quelle réponse juridique, sociale, psychologique, face à la découverte d'un cas de dérive avéré ?

Comment conjuguer intérêt de l'enfant et reconnaissance des droits bafoués de la famille biologique ?

Comment accueillir et gérer ces histoires spécifiques avec éthique et intégrité ?

SAMEDI
18
NOV
14H00
18H30

VdA
Voix des Adoptés
BORN IN
LEBANON


MAI
MASF
efa

Conférence

Voix des Adoptés.com

Dérives dans l'adoption.
comment répondre ensemble
aux conséquences des adoptions irrégulières ?

Intervention d'Hervé Bachelot (appel en droit de l'enfant),
table ronde animée par Hélène Laffitte (Droits de l'Adoption - Adoption Internationale)



Evénement : La Voix des Adoptés en partenariat avec Born in Lebanon
Les acteurs présents : Mission pour l'Adoption Internationale (MAI) à continuer, Fédération Française des OPA (FFOAA), Mouvement pour l'Adoption Sans Frontières (MASF), Entente et Familles d'Adoption (EFA), Agence Française de l'Adoption (AFA), représentant des associations pour le droit aux origines.

information@voixdesadoptes.com

Auditorium de l'espace Yves Robert
20, Esplanade Nathalie Sarraute - 75018 Paris

Entrée Public: 10 € Possibilité de réservation en ligne ou par mail.
Entrée Adhérents: 5 €

Métro Ligne 12 : Porte de La Chapelle, Métro Ligne 2 : La Chapelle, RER E : Magenta, RER D ou B : Gare du Nord.



information@lavoixdesadoptes.com
www.lavoixdesadoptes.com